



Foire Internationale AfriCaribéenne d'IDF

4^{ème} édition. 10, 11, 12, 13 avril 9h à 20h

Espace évènementiel du Palais de la Femme 94 rue de Charonne Paris 11^{ème}
Métro Charonne (ligne 9), Métro Faidherbe-Chaligny (ligne 8)

Bulletin d'inscription

Entrée Gratuite

-La Foire Internationale Afri-Caribéenne d'IDF est un évènement qui a pour but de faire émerger les meilleurs talents, de valoriser et développer votre Entreprises. Il se tiendra dans l'Espace évènementiel du Palais de la Femme, entre Nation et Bastille, (**les quartiers les plus populaires de Paris**), au 94 rue de Charonne 75011 Paris 11^{ème}. Métro Charonne ou Faidherbe-Chaligny.

Animations, défilés de mode, conférences, reportages, ventes, espace gastronomie exotique sur 85 m2.

Trois Prix : 2 prix du "Plus Beau Stand" .1^{er} Prix un chèque de 200 € et 2^{ème} Prix un chèque de 200 € Diplôme du "Meilleur Vendeur(e)" avec un Prix et un chèque de : 100 €

Devenez Sponsor : 1500 € pour les non exposants.

Associer votre image à une Grande Foire pour booster votre visibilité au niveau National et International.

Location d'espace : Vendredi 10, Samedi 11, Dimanche 12, Lundi 13 avril 2020 de 10h à 19h

Installation : Jeudi 9 avril de 14h à 18. Désinstallation lundi 13 avril 18h

Communication et visibilité : Plaquette, Flyers, Presses, Magazines, Affiches, Kakemonos, Mûr-d'Images, Ecran Numérique de la Ville de Paris, Radios, Clip Vidéo pour les Médias Télés et Internet.

Paiement : Pour une réservation ferme, votre paiement doit être fait avant le **1^{er} mars** par Espèce, virement ou PayPal

Par PayPal : Lien de paiement PayPal :

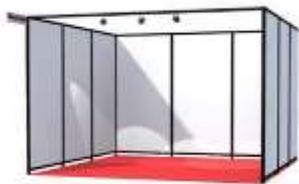
<https://www.paypal.com/myaccount/transfer/homepage/pay>
puis : mtaltermath@yahoo.fr

Pour nous permettre de faire une bonne communication, avec votre logo (la réalisation du Clip Vidéo, les documents de communications), les Logos et images de tous les exposants devraient nous parvenir au plus tard le **25 février 2020**.

Superficie des Stands : 4 m2, 6 m2, 8 m2 10 m2

Tarif stand : de 30 à 49 € le m2 HT par jour.

Frais d'inscription : 10 € (1 table, 2 chaises ou +)



Stand 4, 6, 8 ou 10 m2.

GIFA-LEPFIDA INTERNATIONAL			
144 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE			
Identification nationale de compte bancaire - RIB			
code bancaire	indicatif	numéro de compte	clé RIB
30002	00528	0000009952J	75
domiciliation			
CL NEUILLY THEATRE 01172			
Identification internationale de compte bancaire - IBAN			
FR15	3000	2005 2800 0000	9952 J75
identifiant international banque - bic (adresse swift)			
CRLYFRPP			

Tarif stand restauration 480 € HT pour 4 jours.



Espace Gastronomique de 85 m2, avec des tables rondes de 10 places.

Contacts : Information sponsor : sietdeparis@yahoo.fr

Réservation stand avant le 1^{er} mars :

+ 33 (0)1 73 70 32 55 - + 33 (0) 6 06 83 53 23

foireafricaib@gifalepfida.net - evenementielgifa@gmail.com - - www.gifalepfida.net



Bulletin à nous faire parvenir avec votre règlement avant le 1^{er} mars 2020
(Veuillez faire une copie pour vous)
10, 11, 12, 13 avril 9h à 20h Espace événementiel du Palais de la Femme

Veuillez cocher la ou les cases correspondant à votre secteur d'activité

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bazar | <input type="checkbox"/> Mode, Accessoires | <input type="checkbox"/> Cosmétique |
| <input type="checkbox"/> Formation | <input type="checkbox"/> Artisanat, Arts | <input type="checkbox"/> Bijoux |
| <input type="checkbox"/> Bien-Être | <input type="checkbox"/> Textile | <input type="checkbox"/> Services |
| <input type="checkbox"/> Littérature / BD / Musique | <input type="checkbox"/> Tourisme / Découverte / Loisirs | <input type="checkbox"/> Gastronomie |
| <input type="checkbox"/> Communication/ Médias | <input type="checkbox"/> Logistique & Transport / Transit | <input type="checkbox"/> Transformation |
| <input type="checkbox"/> Epices / Gâteaux / Boissons | <input type="checkbox"/> Opération d'Appui au Développement & Financement | |

- Je prends un stand :
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 4 m2. 940 € TTC 4 jours | (49 € x 4 m2 = 196 € x 4 = 784 € + TVA 156 €) |
| <input type="checkbox"/> 6 m2. 1036 € TTC 4 jours | (36 € x 6 m2 = 216 € x 4 = 864 € + TVA 172 €) |
| <input type="checkbox"/> 8 m2. 1382 € TTC 4 jours | (36 € x 8 m2 = 288 € x 4 = 1152 € + TVA 230 €) |
| <input type="checkbox"/> 12 m2. 1728 € TTC 4 jours | (30 € x 12 m2 = 360 € x 4 = 1440 € + TVA 288 €) |

Restauration : 600 € TTC 4 jours (120 € HT x 4 = 480 €. TVA 120 €)
Un espace de 80 m2, est réservé pour la Restauration, des tables rondes de 10 places et chaises. Un espace pour exposer les aliments. **Pas de cuisine sur place. Micro-Onde à apporter.**

- Je m'inscris au concours du "Plus Beau Stand" (inscription gratuite)
- Société Association. Nom : SIRET :
- Adresse : CP : Ville :
- Mail (en majuscule) :
- Téléphone : Portable :
- Site Internet :
- Facebook - Twiter - intstagram :
- Produits ou Services présentés :

- Madame, Monsieur : Nom : Prénom
.....
- Adresse : CP : Ville :
.....
- Mail (en majuscule) :
- Téléphone : Portable :

Paiement à effectuer avant le 1^{er} mars 2020

Mode :

- Espèce Western-Union virement
 PayPal

Par PayPal : Lien de paiement PayPal :
<https://www.paypal.com/myaccount/transfer/homepage/pay>
puis : mtaftermath@yahoo.fr

Merci

GIFA-LEPFIDA INTERNATIONAL			
144 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE			
Identification nationale de compte bancaire - RIB			
code bancaire	indicatif	numéro de compte	clé RIB
30002	00528	0000009952J	75
domiciliation			
CL NEUILLY THEATRE 01172			
Identification internationale de compte bancaire - IBAN			
FR15	3000	2005	2800 0000 9952 J75
identifiant international banque - BIC (adresse SWIFT)			
CRLYFRPP			

Date

Signature



Concours du "Plus Beau Stand"

Le Concours du "Plus beau stand" a été créé par l'organisateur pour encourager et valoriser les Entrepreneurs Exposant de la Foire AfriCaribéenne.

Trois Prix seront remis à trois lauréats dimanche 12 avril, un jour avant la fin de la Foire AfriCaribéenne 2020.

Le Prix du "Plus Beau Stand" s'appuie sur des critères et sera présidé par un Jury de 5 personnes qui sélectionnera les trois lauréats.

- 1er Prix un chèque de 200 €*
- 2ème Prix un chèque de 200 €*
- 3ème Prix un chèque de 100 €*

Confirmez votre participation au Concours du "Plus Beau Stand" en vous inscrivant avant le 20/02/2020

La participation est gratuite.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

Gifalepfida international 144, avenue Charles De Gaulles
92200 Neuilly-sur-Seine. SIREN 507 459 824 00011
Tél : + 33 (0) 6 06 83 53 23- foireafricaraib@gifalepfida.net
www.gifalepfida.net



INFORMATIONS PRATIQUES A CONSERVER

La Foire Internationale AfriCaribéenne se tiendra les vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 avril 2020 au Palais de de la Femme, 9h à 20h, 94 rue de Charonne 75011 Paris 11^{ème} Métro Charonne (ligne 9), Métro Faidherbe-Chaligny (ligne 8).

L'emplacement loué est occupé par son (ses) titulaires du début à la fin de la manifestation pendant les heures d'ouverture. Vous vous engagez à ne pas démonter votre emplacement avant que les visiteurs ne soient partis. Afin de donner un cachet à la manifestation, nous vous remercions de faire un effort de décoration et de présentation et de veiller à ne pas endommager les murs, cloisons modulaires et matériels mis à votre disposition. Pour les sculptures, les socles ne sont pas fournis.

Montage : Jeudi 9 avril 2020, de 12 à 18h -Démontage : Lundi 13 Avril à 18h. Ouverture du salon au public : Vendredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche 10h à 19h.

Le dossier complet à transmis par mail à : evenementielgifa@gmail.com - foireafricarib@gifalepfida.net

Le dossier d'inscription doit être rempli en détail daté, signé et accompagné de : 10 euros correspondant aux droits d'inscription.

- 50% du montant total de l'inscription encaissé après acceptation.

- 10 euros d'inscription. Une carte de visite doit être jointe au dossier afin d'éviter toute erreur.

Pour la parution dans la Gazette La Foire Internationale AfriCaribéenne. (Catalogue officiel du salon) qui paraîtra chaque début mois de mars, il est impératif de vous acquitter de votre épreuve avant parution auprès des organisateurs, cela 2 mois avant la date, soit fin janvier. Image, message, adresses, contacts à nous fournir. Possibilité de s'inscrire gratuitement, pour la maquette.

RÈGLEMENT DU SALON ET DISPOSITIONS GENERALES

1. Conditions Générales d'Inscription : Les présentes conditions générales d'inscription sont systématiquement remises à chaque partenaire ou exposant. Elles figurent dans le dossier du bulletin d'inscription La Foire Internationale AfriCaribéenne. Toute demande d'inscription et de réservation implique l'acceptation entière sans réserve des dispositions des conditions générales.

2. Dates, lieux et horaires : Le Salon La Foire Internationale Afri-Caribéenne se tiendra : vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 avril 2020. Montage : Jeudi 9 avril 2020, de 12 à 18h -Démontage : Lundi 13 Avril à 18h. Ouverture du salon au public : Vendredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche 10h à 19h 00.

3. Admission : Les demandes d'inscription doivent être adressées à : evenementielgifa@gmail.com / cecamicontact@yahoo.fr. PIÈCES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION.

4 Réservation et règlement : Le bulletin doit être retournée le plus rapidement possible accompagnée du versement. Aucun dossier ne sera accepté si aucun versement n'est effectué. Le droit d'inscription de 10 euros, est dû et indépendamment du coût de la location et de la surface du stand. Le versement du solde de la facture devra être effectué un mois avant la date du Salon. L'exposant pourra prendre possession du stand qui lui est réservé qu'après avoir acquitté la totalité des frais dus. Le solde de la location devra être payé avant la prise de possession de l'emplacement.

5. Annulation : Toute réservation est ferme et définitive. Aucun acompte n'est remboursable pour quelque motif que ce soit et à aucun moment. Les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location de l'emplacement, sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation à un autre exposant. Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand 2 heures avant l'ouverture du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer de l'emplacement de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si l'emplacement est attribué à un autre exposant.

6. Attribution des emplacements : Les stands sont établis par l'Organisateur qui attribue les emplacements dans la limite des places disponibles. L'organisateur attribue les emplacements en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les exposants, de la nature de leurs articles et de la disposition du stand qu'ils se proposent d'installer. Les réclamations éventuelles relatives à l'emplacement attribué ne pourront être prises en considération que si elles sont formulées par écrit, et appuyées sur des raisons sérieuses, dans un délai de huit jours à compter de la date de communication de l'emplacement de l'emplacement.

Chaque exposant pourvoit lui-même au transport, à la réception, ainsi qu'à la manutention. L'organisateur n'est en aucun cas responsable des difficultés et dégâts qui pourraient survenir lors de ces opérations. La participation au Salon antérieures peut donner à l'exposant un choix à un emplacement déterminé par lui. Les exposants s'engagent à être en règle vis à vis de toutes les prescriptions administratives et légales. L'exposant ne doit pas dépasser les limites de son emplacement. Il est formellement interdit d'agrafer, de punaiser ou de clouer sur les panneaux ou les murs composant les stands

7. Animation : Toute animation ou démonstration devra être soumise à l'agrément

9. Affichage des prix et Ventes : L'affichage des prix des produits doit être fait dans les conditions de la législation en vigueur et apparaître clairement pour permettre une bonne information au public. Les organisateurs se réservent la possibilité de contrôler les sorties des produits achetés.

10. Temps de montage et de démontage : Les plages horaires sont publiées par l'organisateur

11. Assurances : L'organisation du Salon est assurée en responsabilité civile. En ce qui concerne les vols, une assurance tous risques d'exposition doit être souscrite par chacun des exposants. Par le seul fait de son adhésion, l'exposant renonce à toute faculté de recours contre l'organisateur qui décline toute responsabilité quant aux vols commis sur tous les emplacements pendant les heures d'ouverture et de fermeture du Salon. Le préjudice résultant de ces vols ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une indemnité.

12. Publicité – Communication : Chaque participant s'engage à communiquer sur l'évènement dans ses réseaux.

La distribution de documents publicitaires est autorisée, le fichier visiteurs est la propriété exclusive de l'Organisateur. L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur à réaliser des photographies et/ou des films le représentant ainsi que les membres de son équipe et les produits exposés sur son stand, à utiliser librement ces images sur tous supports publicitaires, en France et à l'étranger, sans limitation de durée, à reproduire et diffuser librement les débats, conférences et ateliers, sous quelle que forme que ce soit, auprès de tout public, sous réserve de l'indication des noms des intervenants. L'organisateur a seul le droit d'éditer ou de faire éditer et diffuser le catalogue de l'exposition. Les informations fournies par les exposants pourront être diffusées dans le catalogue La Gazette La Foire Internationale AfriCaribéenne, support de communication le sont sous leur responsabilité. L'exposant autorise la diffusion des photos de ses créations sur les documents de communication, ses coordonnées sur les documents de communication.

13. Etat de lieux/Nettoyage : Le nettoyage sera assuré par l'organisateur. Aucun déchet ne pourra être déposé dans les allées après le passage du service de nettoyage Les lieux doivent être rendus par l'exposant dans l'état où il les a trouvés lors de son entrée en jouissance. Il est responsable des dommages qui seraient apportés par ses installations aux planchers, cloisons, vitrines, etc.

14. Modification du règlement : L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

15. Dispositions générales : L'organisateur ne peut être tenu responsable des résultats de la manifestation, ni des troubles de jouissance et préjudices commerciaux subis par les exposants. S'il devenait impossible de disposer des lieux, dans le cas également où le feu, ou une calamité publique, de grèves ou tout autre cas de force majeure, une interdiction de la Mairie ou toute autre cause qui rendrait impossible l'exécution de tout ce qui doit être fait pour la manifestation, l'organisateur pourrait soit annuler, soit reporter dans d'autres lieux et ou à d'autres dates, le Salon. En cas de report de dates et ou de lieux, l'organisateur informe les exposants inscrits par écrit. En cas d'annulation pure et simple, les exposants seront remboursés à hauteur de 80% des sommes versées. En cas de litige seuls les tribunaux des Hauts de Seine sont compétents.